

LICENCE MENTION LLCER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

PARCOURS BRETON

Semestre 6

PRATIQUE DE LA LANGUE

Pratique orale et écrite

Présentation

Responsable du cours : Fabrice David

Ce cours vise à consolider et développer les compétences orales et écrites en langue bretonne, en visant un niveau autonome. Les étudiants élaborent des productions construites, à l'oral et à l'écrit, prenant appui sur des documents servant de support à la compréhension, **qui permettent de contextualiser et de nourrir l'expression**. A travers l'approfondissement lexical et grammatical, l'objectif est d'enrichir l'aptitude à une expression spontanée, correcte et nuancée, pour développer un récit, un point de vue, un essai, une synthèse.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	30	50%	en session pour RSE et en HSE pour régime normal
	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	